

PROGRAMME FORMATION INITIALE CONDUCTEUR DE TAXI: RS 5635

Certificateur : MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Date de publication de la fiche: 09/12/2021

Date de début des parcours certifiants: 01/01/2022

Date d'échéance de l'enregistrement :31/12/2026

LA BONNE FORMATION propose un parcours de formation complet scindé en 7 modules qui permettent à tous nos stagiaires d'être immédiatement opérationnels avec une maîtrise de toutes les bonnes pratiques du métier de chauffeur de taxi parisien.

RÉPARTITION DU PROGRAMME : 70 heures de formation

OBJECTIFS : Proposer un parcours de formation complet scindé en sept modules qui permettent à tous stagiaires d'obtenir le certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi parisien.

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique ;
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales ;
- Connaître le régime des autorisations de stationnement ;
- Connaître les règles de tarification d'une course de taxi ;
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP).

SECURITE ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

GESTION

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
- Connaître les obligations et documents comptables ;
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...);
- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Connaître les différentes formalités déclaratives.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) ;
- Connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement.

FRANÇAIS

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports.
- Comprendre et s'exprimer en français pour :
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

ANGLAIS

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

RÈGLEMENTATION NATIONALE, GESTION SPÉCIFIQUE AUX TAXIS

- Connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites touristiques, bâtiments publics et les principaux axes routiers ;
- Connaître la réglementation nationale et locale en vigueur.
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique
- Connaître le régime des autorisations de stationnement et zones d'activité (zone urbaine et suburbaine) ainsi que la gestion desdites autorisations de stationnement
- Connaître les règles de tarification locales d'une course taxi
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services régulier de transport, transport assis personnalisé (TAP)

RÈGLEMENTATION LOCALE

- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales ; la réglementation des taxis parisiens,
- Connaître le mode d'exploitation et de gestion des autorisations de stationnement, le mode de rémunération des chauffeurs de taxis salariés, les exigences administratives en cas de location gérance, de location d'un véhicule relais...
- Connaître les modalités d'inscription sur les listes d'attente en vue de la délivrance d'une autorisation de stationnement, et les conditions d'obtention de ladite autorisation.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

➤ **M. Billel GUERROUDJ**

Règlementation du Transport Public Particulier de

Personnes Sécurité Routière

Préparation à la conduite

➤ **Mme AMAOUZ Léa :**

Gestion , Français, Anglais

➤ **Mme Amel MESSAOUDI:**

Règlementation Nationale Taxi

Connaissance du Territoire et réglementation locale

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PRÉ-REQUIS

- 3 ANS DE PERMIS (Permis non probatoire)
- Avoir un casier judiciaire vierge



INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation : 3 RUE DU CHATEAU D'EAU 75010 PARIS

VOS CONTACTS : Notre équipe est à votre disposition pour toute question relative à votre formation, aux horaires, aux éventuelles absences ou votre financement

Léa: Directrice Pédagogique

Tel: 07 88 85 95 61

lea@lbonneformation.fr

Billel : Formateur

Tel: 07 66 11 67 70

billel@lbonneformation.fr

Les prix :

- **Formule n°1: 1500 €**

Ce prix comprend :

- La préparation à l'examen théorique
- La préparation à l'examen pratique et la mise à disposition du véhicule équipé Taxi le jour de l'examen

- **Formule n°2 : 1800 €**

Ce prix comprend :

- La préparation à l'examen théorique (pour 2 passages- en cas d'échec)
- La préparation à l'examen pratique et la mise à disposition du véhicule équipé Taxi le jour de l'examen

Les frais d'inscription à l'examen : 233 € - (ou 163 € pour la passerelle)

Les documents à fournir

- Pièce d'identité
- Permis de conduire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité -

Horaires :

Tous les lundis et les samedis de 10H à 17H + La semaine complète toujours avant l'examen

- La matinée : 10h-13h : examens
- L'après-midi : 14h-17h : correction, cours théoriques et approfondissement des connaissances

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter
Nous étudierons la faisabilité de votre projet.